

Nom commercial: Hydroxyethylcellulosum 5000

Numéro de la matière: 063966

Version: 5 / CH

Date de révision: 12.09.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 12.09.25

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Hydroxyethylcellulosum 5000

N° d'article

06396600

Identification de substance / produit

INCI

HYDROXYETHYLCELLULOSE

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la personne

responsable pour cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Information de produit volontaire conformément au format de données de sécurité

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

2.3. Autres dangers

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Autres ingrédients

Cellulose, 2-hydroxyethyl ether

No. CAS 9004-62-0

No. EINECS 618-387-5

Concentration

>= 95 %

Le renvoi: [4]

Notent

Nom commercial: Hydroxyethylcellulosum 5000

Numéro de la matière: 063966

Version: 5 / CH

Date de révision: 12.09.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 12.09.25

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Aucune mesure particulière. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin. Eventuellement apport d'oxygène

En cas de contact avec la peau

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes.

Traitement chez un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin si nécessaire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant, Eau pulvérisée, Mousse

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La formation de mélanges explosifs avec l'air sont possible. En cas d'incendie, libération de gaz de semipyrogénération nocifs pour la santé. Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); Des oxydes de phosphore; Des oxydes de sodium

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Autres données

Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines. Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter équipement de protection. écarter personnes sans défense. Formation de dépôts glissants en présence d'eau. Eviter la formation de poussières. Eviter d'inhaler les poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".

Nom commercial: Hydroxyethylcellulosum 5000

Numéro de la matière: 063966

Version: 5 / CH

Date de révision: 12.09.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 12.09.25

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter la formation de poussières. Ne pas inhale les poussières. Pour la protection individuelle, voir Section 8. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

La poussière de produit est très explosif.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	13	Des matières solides non combustibles
Classe de stockage (Suisse)	NG	Autres substances dangereuses solides sans classification/étiquetage dangereux

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition

Eviter l'inhalation de poussières. Veiller à une ventilation adéquate.

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Veiller à une ventilation adéquate. Ne pas respirer les poussières. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Tenir une douche de secours à disposition.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol.

Protection des mains

Gants étanches	
Matériau approprié	butylique caoutchouc - Butyl

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale

Protection du corps

Chaussures de sécurité

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière solide

Couleur blanc

Odeur inodore

Point d'éclair

Valeur °C

Remarque Non applicable

Nom commercial: Hydroxyethylcellulosum 5000

Numéro de la matière: 063966

Version: 5 / CH

Date de révision: 12.09.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 12.09.25

valeur pH

Valeur 6.0 à 8.5

Viscosité**dynamique**

Valeur 3400 à 5500 mPa.s

Pression de vapeur

Remarque N'est disponible

9.2. Autres informations**Hydrosolubilité**

Remarque soluble

température d'auto-inflammabilité

Remarque non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Eviter la formation de poussières. Explosif à l'état sec.

10.4. Conditions à éviter

Protéger du rayonnement solaire. Rayonnement U.V. puissant. Protéger de l'action de la lumière. Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Protéger de la chaleur. Flammes. Etincelles. Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Incompatible avec: Acides, Bases, Agents d'oxydation

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde et dioxyde de carbone, Oxydes phosphoriques (p.ex. P205)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

Nom commercial: Hydroxyethylcellulosum 5000

Numéro de la matière: 063966

Version: 5 / CH

Date de révision: 12.09.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 12.09.25

sont pas remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

sensibilisation

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)**Exposition unique**

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

exposition répétée

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Indications générales**

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

Remarque

Aucun données connues.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT.

La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

Nom commercial: Hydroxyethylcellulosum 5000

Numéro de la matière: 063966

Version: 5 / CH

Date de révision: 12.09.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 12.09.25

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Compte tenu de la réglementation sur les déchets spéciaux, le produit doit être transporté sur une décharge agréée.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport ***

	Transport terrestre ADR/RID ***	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.
14.5. Dangers pour l'environnement	-		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination WGK 1
de l'eau (Allemagne)

Autres informations ***

Le produit ne contient aucun ingrédient figurant sur la liste des substances candidates à l'inclusion à l'annexe XIV du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec une proportion >= 0,1 % p/p.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.